

La Délinquance des Mineurs

Geoffrey CARVALHINHO, 18 ans

Jean-Baptiste BORSALI, 20 ans

Fédération de Seine-Saint-Denis (93)

Deux Jeunes Pop' de la Courneuve, Geoffrey et Jean-Baptiste, travaillent sur la Réforme de 1945, visant à réduire la délinquance des mineurs :

Lors de la campagne présidentielle, notre candidat, et désormais Président de la République, avait promis de faire baisser la délinquance qui était en hausse chez les mineurs. Cela consistait à réformer l'Ordonnance de 1945. Cette Ordonnance a été signée en février de cette même année.

Elle a fait naître les tribunaux et juges pour enfants et a défini clairement la priorité de l'éducatif sur le répressif. Le problème est que les jeunes français de 1945 et de 2008 ne sont pas les mêmes et surtout nous ne sommes plus à l'époque de la Libération. Aujourd'hui une personne qui se fait agresser par un mineur de 16 ou 17 ans ne voit pas la différence avec un agresseur de 19 ou 20 ans.

C'est même pire encore car un mineur de 16 ans passe parfois vingt fois devant un juge sans avoir la moindre peine. La réforme de l'Ordonnance de 1945 est une nécessité pour faire baisser la délinquance afin qu'un mineur qui commet des délits à répétition puisse être jugé comme un adulte et que la récidive soit punie à juste titre.

Cette réforme est actuellement à l'étude au Sénat, où un rapport sera rendu à Madame la Garde des Sceaux, Rachida DATI, en novembre prochain, afin d'aboutir au changement de cette Ordonnance pour qu'enfin les mineurs délinquants soient jugés en fonction de leurs actes et non de leur âge.



Contact : carvalhinho@hotmail.fr – umpiste@hotmail.fr